

Le matériel de l'année précédente peut de nouveau servir.

- un cartable solide et léger pouvant contenir des cahiers format 24 X 32
- une trousse contenant :
 - 1 stylo bleu (*type frixion/effaçable*), 1 rouge, 1 vert, 1 noir, 1 surligneur
 - 1 paire de ciseaux, 1 crayon de papier, 1 gomme, 1 taille crayon
 - 1 bâton de colle, 1 compas de bonne qualité (*que l'on peut resserrer*), ...
- une règle graduée
- une équerre
- une calculatrice simple
- des crayons de couleurs + feutres
- une ardoise + feutre d'ardoise (*en prévoir plusieurs pour l'année*) + chiffon
- un **agenda**, *pas de cahier de textes !*
- une pochette à élastiques à rabats
- une blouse ou vieille chemise pour la peinture
- un porte-vues (*60 vues*)
- un rouleau transparent pour couvrir les livres (non adhésif)
- une attestation d'assurance (*responsabilité civile + individuelle accident*)

Tout le matériel doit obligatoirement être *marqué au nom de l'enfant* afin d'éviter les pertes ou échanges. Merci de veiller à remplacer le matériel défectueux en cours d'année et de vérifier régulièrement la trousse de votre enfant (feutre d'ardoise, colle, encre, ...).
Merci.

Les enseignantes